



TARIFICATION GÉNÉRALE OFFICIELLE 2023

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION
DES COMITÉS RÉGIONAUX

1 - TARIFICATION

2 - INFORMATIONS DIVERSES

3 - ÉCHÉANCIERS DE RÉGLEMENTS

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET FEMMES)	TOTAL	PART COMITÉ RÉGIONAL	ASSURANCES *	PART FFC
COMPÉTITIONS				
• Elite	210 €	11 €	40 €	159 €
• Open	135 €	11 €	36 €	88 €
• Access ⁽¹⁾	75 €	11 €	28 €	36 €
SPORT				
• Epreuve de masse ⁽¹⁾	57 €	11 €	17 €	29 €
• Loisir (activité sans compétition) ⁽¹⁾	57 €	11 €	17 €	29 €
JEUNESSE				
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	20 €	2 €	6 €	12 €
• U7 - U17 <i>Activité de compétition et de loisir</i>	57 €	11 €	16,50 €	29,50 €
SANTÉ				
• Licence Santé (sur prescription médicale)	30 €	11 €	15 €	4 €
STAFF				
• Assistance Organisation (sympathisant, motard, chauffeur, signaleur...)	57 €	11 €	14 €	32 €
• Arbitre				
• Jeune Arbitre 14 - 18 ans	57 €	11 €	14 €	32 €
• Arbitre école de vélo, BMX & club	57 €	11 €	14 €	32 €
• Arbitre régional et national	75 €	11 €	14 €	50 €
• Arbitre fédéral, national élite & international	160 €	11 €	14 €	135 €
• Encadrement (Dirigeants, Educateurs, Médical)	57 €	11 €	14 €	32 €
• Animateur/trice fédéral.e	390 €	11 €	14 €	365 €
• Animateur/trice régional.e ⁽²⁾	195 €	11 €	14 €	170 €
TITRE TEMPORAIRE DE PARTICIPATION				
• Pass Accueil Jeune ⁽³⁾ (moins de 17 ans, valable 1 mois)	20 €	4 €	6 €	10 €
• Pass Découverte ⁽³⁾ (17 ans et +, valable 1 mois)	25 €	4 €	9 €	12 €

Pour les cyclistes professionnels Hommes, les licences sont délivrées par la LNC

⁽¹⁾ Possibilité de prendre une licence individuelle

⁽²⁾ Ne peut officier que sur les épreuves régionales de son comité d'origine

⁽³⁾ Enregistrement en ligne uniquement :

- Pass Accueil Jeune : Enregistrement uniquement par les clubs

- Pass Découverte : Enregistrement individuel ou par les clubs

* La part de l'assurance individuelle dans les assurances incluse dans les licences est de 6 € pour les licences de la famille Compétition, et de 2 € pour les autres.

	TOTAL	PART CTE REG.	PART FFC
(1) CLUB	200 €	50 €	150 €
(1) CLUB - 1 ^{ère} AFFILIATION	100 €	25 €	75 €
VÉLODROME	50 €	25 €	25 €
GROUPE SPORTIF FEMME UCI - OU ÉQUIPE PISTE UCI	1 000 €	-	1 000 €
TEAMS DE MARQUES VTT XC + DH	1 300 €	-	1 300 €
TEAMS DE MARQUES VTT TRIAL + ENDURO	700 €	-	700 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT + CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	1 300 €	560 €	740 €
(2) SITE VTT OU ESPACE CYCLOSPORT OU CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	900 €	390 €	510 €
LABELLISATION N1 ROUTE - DN1 VTT - DN1 BMX LABELLISATION TEAMS PROFESSIONNELS CYCLO-CROSS UCI LABELLISATION TEAMS CYCLO-CROSS UCI	1 300 €	150 €	1 150 €
LABELLISATION N2 ROUTE	900 €	150 €	750 €
LABELLISATION DN2 VTT - DN2 BMX	750 €	180 €	570 €
LABELLISATION N3 ROUTE - DN3 VTT	700 €	350 €	350 €
LABELLISATION N FEMME	370 €	120 €	250 €
LABELLISATION ÉQUIPE AVENIR BMX	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAMS CYCLO CROSS FFC	1 000 €	-	1 000 €
LABELLISATION TEAMS PISTE FORMATION	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAMS NATIONAL PISTE	700 €	170 €	530 €
(3) LABELLISATION TEAMS NATIONAL PISTE + AUTRE LABELLISATION	350 €	-	350 €

- (1) La cotisation due au Comité Départemental vient en complément.
- (2) Quote-part reversée au comité régional au vu du carnet de contrôle contresigné par le site.
- (3) Uniquement sur la saison 2022-2023 et si un club, une entente de clubs ou une Equipe UCI française détient déjà un label sur une autre discipline par la FFC (N Route, DN BMX, Team Cyclo-Cross, Team de DN VTT).

TYPE D'EQUIPES	TOTAL	ANTIDOPAGE	DROITS NETS
GROUPE «UCI WORLD TOUR» ÉQUIPE PRO TEAM ÉQUIPE CONTINENTALE		LNC	

N.B. L'annexe financière liée à la convention FFC/LNC précise les modalités et droits respectifs.

FRANCE CYCLISME 2023

	TOTAL
ABONNEMENT LICENCIÉ (Version papier & numérique)	51 €
ABONNEMENT LICENCIÉ (Version numérique seule)	35 €
ABONNEMENT NON LICENCIÉ FRANCE (Version papier & numérique)	55 €
ABONNEMENT NON LICENCIÉ FRANCE (Version numérique seule)	39 €
ABONNEMENT NON LICENCIÉ ÉTRANGER (Version papier)	65 €
ABONNEMENT ARBITRE : BMX, École de Cyclisme, Jeune Arbitre & Club	28 €

	TOTAL MINI-MAXI*	PART FFC	PART COMITÉ*	CLUB ORGANISATEUR	MAJORATION ENGAGEMENT SUR PLACE
ÉPREUVES: ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS					
• Épreuves de Jeunes U15 & U17	6,5 € à 8 €	0 €	3,5 € à 5 €	3 €	2 €
• Épreuves de Access seules toutes disciplines	2 € à 15 €	0 €	2 €	0 € à 13 €	0 €
• Épreuves de Compétition	8,5 € à 15 €	3,7 €	4,8 € à 6,3 €	0 € à 6,5 €	2 €
ÉPREUVES : VTT & BMX					
• Épreuves de Jeunes U15 & U17	Libre	0 €	Tarif régional	Libre	
• Autres épreuves	Libre	3,7 €	Tarif régional	Libre	
CALENDRIER FÉDÉRAL ET INTERNATIONAL SUR CONVENTION					
ÉPREUVES					
• Écoles de cyclisme, freestyle, cyclisme en salle, polo-vélo	Non soumis au droit d'engagement				
ÉPREUVES					
• Coupe de France et Championnats de France	cf. cahier des charges				

- * La majoration éventuelle des droits d'engagement par rapport au tarif minimum sera reversée dans son intégralité au Club organisateur. Toutefois, l'Assemblée Générale du Comité Régional a la possibilité de verser tout ou en partie de cette majoration à un projet d'intérêt Régional à hauteur de 1,5 € pour un projet de développement identifié. Le club organisateur recevra alors la différence entre le montant de l'engagement total, la part FFC et la part de la région majorée. Le montant total du droit d'engagement, quant à lui, est plafonné à un montant maximum de 15 € hors majoration sur place.

MUTATIONS (*) SAISON 2023

LICENCES HOMMES ET FEMMES	TYPE	RÉPARTITION DES FRAIS DE MUTATIONS			COÛT TOTAL DES MUTATIONS		
		DROITS MUTATION (1)	INDEMNITÉ CLUB QUITTÉ	INDEMNITÉ FONDS DE FORMATION	TOTAL MUTATION RÉGION	INDEMNITÉ COMITÉ QUITTÉ	TOTAL MUTATION HORS RÉGION
PASS CYCLISME	11	20 €	-	-	20 €	-	20 €
PASS OPEN	10	40 €	-	-	40 €	-	40 €
CADRE TECHNIQUE & ARBITRE (hors école de vélo & club, Jeunes et BMX)	9	60 €	50 €	-	110 €	-	110 €
CADRE TECHNIQUE (BF3/Entraîneur club expert de DN - Brevet d'Etat et Beesac)	8	200 €	200 €	-	400 €	-	400 €
ARBITRE (École de vélo & club, Jeunes et BMX) Cyclosporitive, Urbain, Nature, Loisir, Dirigeant/Service/Animateur	7	0 €	-	-	0 €	-	0 €
BABY VÉLO - PRÉLICENCIÉ POUSSINS - PUPILLES - BENJAMINS	7	0 €			0 €		0 €
MINIME	6	40 €	Selon nombre d'années 30 € x n	Selon nombre d'années 15 € x n	maxi : 130 €	-	maxi : 130 €
CADET	5	40 €	Selon nombre d'années 50 € x n	Selon nombre d'années 20 € x n	maxi : 320 €	-	maxi : 320 €
JUNIOR	4	70 €	Selon nombre d'années 80 € x n	Selon nombre d'années 25 € x n	maxi : 600 €**	105 €	maxi : 705 €
HOMME (1 ^{ère} catégorie)	1	240 €	235 €	235 €	710 €	260 €	970 €
HOMME (2 ^{ème} catégorie)	2	190 €	100 €	100 €	390 €	105 €	495 €
HOMME (3 ^{ème} catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €
FEMME (1 ^{ère} catégorie)	2	190 €	150 €	150 €	490 €	105 €	595 €
FEMME (2 ^{ème} catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €
FEMME (3 ^{ème} catégorie)	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260 €

(1) Quote-part FFC/CR : 50/50

+50% Du coût du droit en cas de mutation hors période qui revient au comité régional

(*) Voir règlement des mutations

n Nombre d'années passées dans le club depuis la catégorie minimale

(**) Ajustement des droits de formation pour application du plafond

A compter du 1/1/2023, les mutations pour les licenciés 2023 devront se faire selon les correspondances :

Elite = 1^{ère} catégorie ;

Open 1 et 2 = 2^{ème} catégorie ;

Open 3 = 3^{ème} catégorie ;

Access = Pass-cyclisme;

Baby Vélo à U17 = selon la catégorie d'âge correspondante dans la classification 2022

CALENDRIER FÉDÉRAL ROUTE (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	PREMIER JOUR					JOURS SUPPLÉMENTAIRES				
	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2023 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL	DROITS NETS		ASSURANCE	CONTRIBUTION 2023 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL
	PART FFC	PART CR				PART FFC	PART CR			
ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE (Facturées par la FFC aux organisateurs)										
CLASSE 2 ÉLITE - ME+MU	1 344 €	500 €	981 €	655 €	3 480 €	1 344 €	500 €	981 €	655 €	3 480 €
UCI - HOMME U19 - MJ UCI - NCUP	519 €	250 €	764 €	170 €	1 703 €	519 €	250 €	764 €	170 €	1 703 €
UCI - FEMME - WE + WWT UCI - U19 FEMME - WJ	519 €	250 €	764 €	285 €	1 818 €	519 €	250 €	764 €	285 €	1 818 €

ÉPREUVES DE GESTION RÉGIONALE (Facturées par les comités aux organisateurs)										
NATIONALES ELITE	778 €	-	988 €	-	1 766 €	778 €	-	988 €	-	1 766 €
NATIONALES U23	446 €	-	686 €	-	1 132 €	446 €	-	686 €	-	1 132 €
NATIONALES U19	433 €	-	636 €	-	1 069 €	433 €	-	636 €	-	1 069 €
NATIONALES FEMME	433 €	-	636 €	-	1 069 €	433 €	-	636 €	-	1 069 €
NATIONALES FEMME U19	433 €	-	631 €	-	1 064 €	433 €	-	631 €	-	1 064 €
ÉPREUVE CONTRE LA MONTRE OUVERTE À TOUS	-	100 €	121 €	-	221 €	-	-	-	-	-
CIRCUIT FERMÉ NATIONAL (1.40.1) - (3 km et moins)	433 €	-	756 €	-	1 189 €	433 €	-	756 €	-	1 189 €
COURSES DIVERSES (1.40.2) - (ex: «éliminations sur rte)	433 €	-	756 €	-	1 189 €	433 €	-	756 €	-	1 189 €
ÉPREUVES ROUTE CYCLO- SPORTIVES ET ULTRA DISTANCES FÉDÉRALES /UCI	-	155 €	307 € (inscription)	-	462 €	-	155 €	307 €	-	462 €
ÉPREUVES DU TROPHÉE LABEL D'OR	850 €	270 €	307 € (inscription)	-	1 427 €	-	210 €	307 €	-	517 €
ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES	-	100 €	121 € (inscription)	-	221 €	-	-	121 €	-	121 €
ÉPREUVES DE GRAVEL	-	100 €	121 € (inscription)	-	221 €	-	-	121 €	-	121 €

Les épreuves de Coupe de France feront l'objet d'une facturation complémentaire pour le Label «Coupe de France»

Pour les épreuves de gestion fédérale, la reversion de la quote-part sur les droits d'organisation au Comité Régional est réalisée sur facturation du Comité Régional et après paiement de l'épreuve par l'organisateur.

Pour les épreuves de gestion régionale, la FFC refacture les droits au Comité Régional à réception du bulletin d'inscription.

CALENDRIER FÉDÉRAL (SUITE) (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	TOTAL	DONT DROIT		DONT ASSURANCE
		PART FFC	PART CR	
ÉPREUVE DE GESTION FEDERALE				
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2022 à février 2023)				
• Calendrier national	961 €	581 €		380 €
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
• Calendrier international	1 284 €	698 €		586 €
VTT				
• Calendrier national	Convention par épreuve			
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
• Calendrier international	Convention par épreuve			
ÉPREUVES VTT RANDO D'OR FFC (1)	445 €	0 €	140 €	305 €
BMX				
• Calendrier national	cf. cahier des charges			
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
• Calendrier international	cf. cahier des charges			
FREESTYLE				
• Calendrier national	cf. cahier des charges			
• Calendrier international	cf. cahier des charges			
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
PISTE				
• Calendrier national	386 €	227 €		159 €
• Calendrier international	529 €	237 €		292 €
• Coupe de France	cf. cahier des charges			
CYCLISME EN SALLE ET POLO VÉLO				
• Calendrier national	269 €	124 €		145 €

(1) RANDO D'OR : en complément du droit d'inscription au guide officiel dématérialisé des sites VTT

NB : En cas d'annulation d'épreuve, la caution sera remboursée uniquement sur présentation d'une décision écrite émanant d'une autorité compétente (préfecture, gendarmerie..)

Cette tarification du calendrier fédéral fortement dépendante du cahier des charges des épreuves sera complétée par une décision du Bureau Exécutif afin de garantir sa lisibilité et sa cohérence.

CYCLO-CROSS & ROUTE

⚠ ATTENTION MODIFICATION DES GRILLES DE PRIX UCI

TYPE D'ÉPREUVES	MINIMUM DE PRIX BRUTS	
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2022 à février 2023)		
GESTION RÉGIONALE		
CALENDRIER NATIONAL		
• Élite Homme	1 300 €	
• Élite Femme	750 €	
GESTION FÉDÉRALE		
CALENDRIER INTERNATIONAL		
• Coupe du Monde	Voir TARIFS UCI 2023	
• Autres épreuves	Classe 1 UCI	Classe 2 UCI
• Élite Homme	5 000 €	1 525 €
• U23	1 015 €	1 015 €
• U19 Homme	800 €	800 €
• Femme	5 000 €	1 525 €
ROUTE		
GESTION RÉGIONALE		
CALENDRIER NATIONAL		
• Élite et U23	Épreuve d'1 jour ou étape	1 220 €
• Nationale Élite	Prologue / CLM ou 1/2 étape	610 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Nationale U23	Par jour ou par étapes	915 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Courses élite sur circuit fermé (ex 40) - (3 km et moins)		610 €
• Nationale U19	Épreuve d'1 jour ou étape	610 €
	Prologue / CLM ou 1/2 étape	540 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Femme	Épreuve d'1 jour ou étape	750 €
	Prologue / CLM ou 1/2 étape	610 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
GESTION FÉDÉRALE		
CALENDRIER INTERNATIONAL*		
• Homme Élite Classe 2	Voir TARIFS UCI 2023 cf. www.uci.org	
• Femme Élite WWT, Classes 1 et 2		
• Homme U19 N cup et Classe 1		
• Femme U19 Classe 1		

* Contribution des coureurs Contre le Dopage (CADF). Elle est facturée par l'UCI à l'organisateur et déduite par la FFC lors de l'émission de la facture de l'épreuve.

Merci de transmettre à la FFC la facture de l'UCI.

Le montant des grilles de prix est à saisir par le Comité Régional pour délivrance de l'attestation d'assurances et facturation.

Des prix bruts sont déduits les impôts et taxes éventuels (Retenue à la source notamment).

CYCLISME - ROUTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI WORLD TOUR	CALENDRIER PROSERIES 1 ET 2	CALENDRIER UCI HOMMES & FEMMES JUNIORS FEMMES ÉLITE	CALENDRIER FFC (12 ET +)	OFFICIELLES FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	160 €	105 €	105 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	105 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES MOTO, INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
AUTRES MEMBRES, DÉSIGNATION COMPLÉMENTAIRE RÉGIONALE					50 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves par étapes des calendriers nationaux et internationaux, ainsi que pour les courses d'une journée nécessitant la présence des officiels pour cause de réunion des directeurs sportifs, la veille de l'épreuve (UCI, World Tour, ProSeries, Classe 1 et 2).
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves avec présidence du collège nommée par l'UCI (World Tour, ProSeries, 1 & 2). Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - PISTE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI COUPE DE FRANCE	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE COUPE DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105 €	80 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	80 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €	80 €	
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - CYCLO-CROSS

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES					
	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI CLASSE 2	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105 €	105 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIAINT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105 €	105 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIAINT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80 €	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE					40 €	
TOUTE DÉSIGNATION	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

VTT

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES				
	OFFICIELLES UCI*	OFFICIELLES FFC*	CALENDRIER UCI	CALENDRIER FFC**	CALENDRIER RÉGIONAL
PRÉSIDENT DÉSIGNÉ FFC	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
SECRÉTAIRE	105 €	95 €	95 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES DU JURY	105 €	80 €	80 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur
DÉSIGNATION RÉGIONALE		50 €	50 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur

* Les épreuves officielles correspondent aux épreuves de «Coupes», de «Championnats» et le TFJV.

** Le calendrier FFC renvoie aux épreuves qui sont inscrites au calendrier national et qui ne sont pas inscrites au calendrier UCI.

Renseignements divers :

- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuit** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuit** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves du calendrier UCI.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

BMX RACE & BMX FREESTYLE

FONCTION	TYPE D'ÉPREUVES		
	CALENDRIER INTERNATIONAL UCI	CALENDRIER NATIONAL FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES DÉSIGNÉS PAR LA FFC, PRÉSIDENT DE JURY DE COURSES, ARBITRES ET JUGES, ADMINISTRATEUR (liste 1)	105 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES (désignation complémentaire régionale) (liste 2)		40 €	Selon tarif régional en vigueur

Les administrateurs qui seront chargés des inscriptions toucheront deux vacations supplémentaires pour le travail de préparation.

Renseignements divers :

- Le tarif s'entend par jour de course
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Détailler le nombre de kilomètres et le trajet.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de **100 € TTC/nuît** (petit déjeuner inclus) en Ile-de-France et **80 € TTC/nuît** (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

RÉGULARISATIONS	LICENCE COMPLÉMENT
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (demande du coureur)	OUI
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (sur valeur sportive) DÉCISION COMITÉ RÉGIONAL	NON
ERREUR DU LICENCIÉ	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (données administratives)	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (sur catégorie)	OUI
MUTATION HORS PÉRIODE	OUI
MUTATION PENDANT PÉRIODE (dans le respect des dates autorisées)	OUI
MUTATION EN COURS D'ANNÉE (suite à arrêt de club DN) SUR AVIS COMMISSION DE CONTRÔLE	NON
TRANSFORMATION PASS ACCUEIL JEUNE EN LICENCE DÉFINITIVE	OUI
TRANSFORMATION PASS DÉCOUVERTE EN LICENCE DÉFINITIVE	OUI

ATTESTATION D'ASSURANCE

**LES ATTESTATIONS NE SERONT DÉLIVRÉES QU'APRÈS LE DÉPOT COMPLET
DU DOE AUPRÈS DU COMITÉ RÉGIONAL ET SAISIE.**

- **Épreuves du Calendrier Fédéral et Régional**
Attestation délivrée par le Comité Régional
- **Épreuves du Calendrier Professionnel**
Attestation délivrée par la LNC
- **Épreuves du Calendrier UCI**
Attestation délivrée UNIQUEMENT par le Siège Fédéral
- **Championnats de France, d'Europe et du Monde**
Attestation délivrée par le Siège Fédéral

ÉPREUVE ORGANISÉE DANS UN AUTRE COMITÉ RÉGIONAL QUE CELUI DU CLUB ORGANISATEUR

DÉCLARATION ET DOMICILIATION D'UNE ÉPREUVE		
	Inscription au calendrier	Décision BE du 17-12-2010
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Copie	<i>Transmise simultanément au comité concerné</i>
LIEU DU DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Validation	<i>Permet l'harmonisation du calendrier</i>
ASSOCIATION OU CLUB ORGANISATEUR	Comité lieu de l'épreuve	Calendrier officiel
	D.O	<i>Perception des droits, assurances et prix</i>
DÉTAILS D'ORGANISATION ET PAIEMENT	Comité lieu de l'épreuve	Délivrance attestation d'assurance
	Accord	<i>Permet l'ouverture des engagements</i>

GESTION INFORMATIQUE ET FINANCIÈRE		
	Inscription au calendrier	Décision CA du 22-01-2011
CRÉATION DE L'ÉPREUVE (calendrier, D.O)	Comité d'appartenance	Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation
	Engagements	<i>Permet ouverture sur internet</i>
GESTION DES ENGAGEMENTS	Comité d'appartenance	Gestion des droits d'engagements
	Épreuve	
RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE, HOMOLOGATION	Comité lieu de l'épreuve	Comité où se déroule l'épreuve
	Transmission	<i>Transmettre résultat homologué avec montant des Prix</i>
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance	Saisie des résultats selon la grille de prix réglés

QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE

LA QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE S'ÉLÈVE À 746 911 € POUR 2023.

	VÉHICULES		ÉPREUVES		TOTAL	TOTAL
	1 seul appel 15/12/22	1 ^{er} acompte 30/04/23	2 ^e acompte 30/06/23	Solde 30/09/23	TOTAL ÉPREUVES	TOTAL GÉNÉRAL
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	15 348 €	25 106 €	25 106 €	25 106 €	75 317 €	90 665 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	9 874 €	15 266 €	15 266 €	15 266 €	45 798 €	55 672 €
BRETAGNE	8 289 €	23 053 €	23 053 €	23 053 €	69 159 €	77 448 €
CENTRE VAL DE LOIRE	10 110 €	11 748 €	11 748 €	11 748 €	35 243 €	45 353 €
GRAND EST	8 922 €	14 041 €	14 041 €	14 041 €	42 123 €	51 045 €
HAUTS DE FRANCE	6 722 €	10 779 €	10 779 €	10 779 €	32 337 €	39 059 €
ÎLE DE FRANCE	6 202 €	12 590 €	12 590 €	12 590 €	37 771 €	43 973 €
NORMANDIE	7 216 €	14 299 €	14 299 €	14 299 €	42 897 €	50 113 €
NOUVELLE AQUITAINE	15 453 €	17 432 €	17 432 €	17 432 €	52 295 €	67 747 €
OCCITANIE	15 486 €	13 748 €	13 748 €	13 748 €	41 245 €	56 730 €
SUD - PACA	3 310 €	13 007 €	13 007 €	13 007 €	39 020 €	42 330 €
PAYS DE LA LOIRE	17 394 €	20 609 €	20 609 €	20 609 €	61 827 €	79 220 €
GUADELOUPE	3 977 €	4 492 €	4 492 €	4 492 €	13 476 €	17 452 €
GUYANE	814 €	1 260 €	1 260 €	1 260 €	3 780 €	4 594 €
LA REUNION	316 €	2 597 €	2 597 €	2 597 €	7 790 €	8 106 €
MARTINIQUE	1 536 €	2 693 €	2 693 €	2 693 €	8 079 €	9 615 €
MAYOTTE	-	50 €	50 €	50 €	150 €	150 €
NOUVELLE CALÉDONIE	-	985 €	985 €	985 €	2 956 €	2 956 €
CORSE	-	1 561 €	1 561 €	1 561 €	4 682 €	4 682 €
POLYNÉSIE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	130 968 €	205 314 €	205 314 €	205 314 €	615 943 €	746 911 €

* Statistiques épreuves de l'année 2019 considérée valeur de référence.

VÉHICULES : Appel réalisé sur la base de la prime d'assurance 2022 augmenté de la prise en compte de l'augmentation du prix de l'assurance en 2023.

Un ajustement sera réalisé en juillet 2023 sur la base des éléments transmis par l'assureur au titre de l'année 2023.

DROITS D'ENGAGEMENTS - ÉCHÉANCIER DES RÉGLEMENTS

ACOMPTES SUR PART FÉDÉRALE DES DROITS D'ENGAGEMENT SAISON 2023.

	1 ACOMPTE 31/03/23	2 ACOMPTE 31/05/23	3 ACOMPTE 31/08/23
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	12 228 €	12 228 €	12 228 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	7 766 €	7 766 €	7 766 €
BRETAGNE	28 317 €	28 317 €	28 317 €
CENTRE VAL DE LOIRE	11 904 €	11 904 €	11 904 €
GRAND EST	9 471 €	9 471 €	9 471 €
HAUTS DE FRANCE	10 938 €	10 938 €	10 938 €
ÎLE DE FRANCE	8 757 €	8 757 €	8 757 €
NORMANDIE	12 468 €	12 468 €	12 468 €
NOUVELLE AQUITAINE	17 903 €	17 903 €	17 903 €
OCCITANIE	5 313 €	5 313 €	5 313 €
SUD - PACA	4 305 €	4 305 €	4 305 €
PAYS DE LA LOIRE	20 630 €	20 630 €	20 630 €
	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Le solde sera à verser au 30/11/2023 selon les données 2023 saisies dans CICLE WEB et déclarations faites.

A partir du 1/11/2023, toutes les données devront être dans CICLE WEB.

RÉCAPITULATIF DE REVERSEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS 2023

COMITÉ : ⚠ TOUTES LES ÉPREUVES DOIVENT AVOIR ÉTÉ INTÉGRÉES DANS CICLE WEB, AU PLUS TARD LE 31/10/2023.

Be cool Be cyclette*

Téléchargez l'application Vivons Vélo
et nous transformons vos kilomètres
en dons pour l'Institut Pasteur.**



* Soyez cool. Soyez vélo.

** www.vivonsvelo.fr



AG2R LA MONDIALE



DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

www.ffc.fr